

Compte rendu Commission plan numérique du 21/11/2016

- **Point sur les équipements des écoles :**

- Gérard Philippe élémentaire :
2 classes mobiles de 8 PC portables, utilisation quasi hebdomadaire
Traitement de texte, aide pour la lecture (CP, CE1)
Bilan positif
La classe mobile permet de varier le nombre de PC en fonction des besoins dans chaque classe ➡ c'est donc un choix adéquat.

En attente d'un compte par élève (à voir si c'est possible) ; il semble que cela avait été mis en place dans le passé mais cela posait beaucoup de problème.
En attendant, les élèves ne peuvent pas sauvegarder leur travail.
Problème avec internet : réseau. Pas de semaine complète depuis la rentrée.

- Gérard Philippe maternelle :
8 tablettes en attente de la réception des housses.
Tablettes pas trop utilisées pour le moment par peur de les casser.
Pas d'identifiant pour télécharger des applications.
Pour le moment les tablettes sont utilisées uniquement pour prendre des photos.
- A. RENOIR :
Une classe mobile de 8 PC
Toutes les classes en dehors du CP utilisent le matériel régulièrement
Tout fonctionne normalement
- F. DOLTO :
8 tablettes en attente de la réception des housses.
Utilisées pendant les temps de regroupement pour montrer aux enfants des images.
Internet fonctionne relativement bien.
Le proxy proposé par l'académie est utilisé.

- **Retour sur la formation reçue par les enseignants :**

2 sessions de 3h. Formation sur la prise en main de l'outil. Internet ne fonctionnait pas lors de la 2ème session, ce qui a restreint la formation.

- **Rappel sur le rôle de la collectivité :**

- La municipalité livre un parc de matériel.
- Elle vérifie l'usage pédagogique qui en est fait.
- Elle favorise « l'ouverture au monde » sous la protection de l'éducation nationale.
- Une convention a été mise en place, signée par la mairie & par l'éducation, elle fait référence quant aux responsabilités de chacun.

- **Réflexion sur le proxy :**

- Un Proxy doit être mis en place, il permet de filtrer les accès internet.
- Aujourd'hui un proxy de la mairie est mis en place sur les écoles de GP. Il semble qu'il soit source de problème.
- L'académie propose aussi un proxy mis en place sur Dolto uniquement.

➡ Il est décidé que le proxy académique sera la référence et mis en place sur l'ensemble des écoles.

La mairie va retirer le serveur et installer le proxy de l'éducation nationale.

- **Demande des écoles :**

- Dolto aimerait pouvoir imprimer directement sur la photocopieuse et sur l'imprimante depuis l'ordinateur fixe ou de la tablette.
L'imprimante n'est pas en réseau (problème de prise RJ45).
- Demande l'ajout sur les tablettes d'un traitement de texte + un identifiant pour Apple.

- **Le stockage des données :**

- Utilisation de l'espace numérique de l'éducation nationale ou d'un serveur ?

La mairie voudrait s'appuyer sur des solutions déjà données mais l'éducation nationale n'en donne pas.

Le maire est défavorable à l'installation du serveur à l'école -> trop de points négatifs.

L'éducation nationale propose d'ici fin de semaine prochaine d'envoyer quelques propositions (il est déjà possible d'extraire via un câble et de transférer sur les pc).

Les parents d'élèves proposent d'intégrer une clé USB dans le pack de rentrée scolaire pour chaque enfant -> la mairie semble intéressée par cette proposition.

- **Demande des parents d'élèves :**

- Recevoir la convention.
- Résoudre les problèmes de connexions
- Connaître l'évolution de « l'espace numérique de travail »

- **Le budget :**

- Pour 2016 : 35000 € (15000 euros tablettes, 16500 euros PC portables, 4000 euros meubles, 700 euros housses)
- Pour 2017 : 100 000 € (environ 60000 euros pour les écoles, principalement en tableaux numériques interactifs selon les besoins de chaque école).

- **Le WIFI :**

- Utilisation du wifi en maternelle : Les bornes vont être équipées d'un POE pour pouvoir couper le wifi.
- Les POE sont centralisés dans un point de l'école (selon les écoles l'accès y sera plus ou moins difficile).
- Les bornes couvrent 2 classes.
- Le WIFI est programmé.
- La mairie doit se renseigner pour la signalétique.

- **Divers :**

- Il est proposé d'acheter un « Dongle » pour faire un essai.
- La mairie sollicite de la part des enseignants une liste de logiciels (avec explication sur le choix et l'utilisation du logiciel) pour savoir quel budget elle va allouer pour cet investissement : logiciels, manuels etc...
- Le carnet de suivi n'était pas un sujet lors du choix des tablettes.
- Le choix d'Apple concernant les tablettes est lié au fait que ce matériel semble être le plus robuste.
- Réflexion sur le choix de l'identifiant Apple : 1 par école ? 1 par tablette ? A priori 1 par école sera retenu.